



Règlement du Swiss Pétanque Tour

Elaboré le 01.01.2022

Labellisé par SWISS PETANQUE, le Swiss Pétanque Tour est une sélection de concours de classification nationale inscrits au calendrier de Swiss Pétanque.

Ouverts aux joueurs licenciés des Fédérations membres de la FIPJP qui doivent avoir la pleine liberté (pas de concours sur invitation, ni de concours Open ou propagandes) de pouvoir s'inscrire sur les étapes du Swiss Pétanque Tour, afin de respecter l'équité sportive liée au mode de qualification de La Grande Finale SPT. (Swiss Pétanque Tour)

Table des matières

	Page
1. Règlement d'organisation de manche SPT (Swiss Pétanque Tour)	2
2. Logistique	2
3. Inscriptions	2
4. Participation des joueurs/joueuses	2
5. Participation des joueurs/joueuses pour la Grande Finale	2
6. Formule de comptabilisation des points	3
7. Etablissement des classements	3
8. Déroulement des finales	3
9. Primes classement A (senior et féminin)	4
10. Primes classement B (senior et féminin)	4
11. Financement	4

1. Règlement d'organisation de manche SPT (Swiss Pétanque Tour)

- Ce règlement porte sur l'organisation et la mise sur pied du SPT ainsi que sur l'organisation et la mise sur pied des finales.
- Règlement de jeu international
- Organisation du concours A en poules, secondaire obligatoire = concours B
- Cumulé et gestion des inscriptions du concours à charge du club organisateur
- Obligation d'utiliser le programme BouleNet de Swiss Pétanque
- La gestion de la table et des arbitres sont à la charge de l'organisateur.
- Swiss Pétanque Tour doit contrôler le bon déroulement de la Grande Finale, fournir les équipes par catégorie ainsi que les maillots des joueurs.
- Swiss Pétanque Tour fournit du visuel et son stand promotion pétanque
- Swiss Pétanque doit fournir les prix en espèce le jour de la Grande Finale SPT
- Swiss Pétanque Tour crée l'affiche de la Grande Finale avec le club organisateur.
- Swiss Pétanque Tour prend en considération les compétitions suivantes :
 - a) Tous les Championnats Suisses et la Coupe Suisse
 - b) Tous les Championnats Cantonaux
 - c) Tous les Grand Prix et concours labellisés Swiss Pétanque Tour.

2. Logistique

Le Comité du SPT assure le bon déroulement et tient les classements à jour.

Les résultats doivent lui être communiqués par le club organisateur avant le lundi de la semaine suivante. Cela afin que les classements puissent être établis de semaine en semaine.

Les points marqués dans les concours A vont dans le classement A de la catégorie.

Les points marqués dans les concours B vont dans le classement B de la catégorie.

Nous reconnaissons pour le Swiss Pétanque Tour les catégories seniors et féminines.

3. Inscriptions

Chaque club qui souhaite organiser une étape du Swiss Pétanque Tour doit s'inscrire à l'aide du formulaire officiel de Swiss Pétanque.

L'encaissement des manches Swiss Pétanque Tour, se fera de la manière suivante : Swiss Pétanque facture aux cantonales qui devront encaisser auprès des clubs organisateurs.

4. Participation des joueurs/joueuses

Tous les joueurs et joueuses licencié(e)s en Suisse ou à l'étranger peuvent y participer. Les clubs ne désirant pas la présence de joueurs étrangers préciseront sur leur affiche «Réservé aux licenciés suisses»

5. Participation des joueurs/joueuses pour la Grande Finale

Chaque joueurs ou joueuses inscrits pour la Grande Finale, ne pourra pas être remplacé le jour de la compétition, sauf cas de force majeure avec certificat médical ou attestation de l'employeur.

Le joueur ou la joueuses peut être remplacé à ce moment-là par des joueurs qui suivent dans le classement. Si cette règle n'est pas respectée l'équipe sera disqualifiée.

Chaque capitaine d'équipe devra transmettre le formulaire d'inscription dûment rempli au comité du Swiss Pétanque Tour dans le respect des délais.

6. Formule de comptabilisation des points

Pour tous les Championnats Suisses et Coupe Suisse, les joueurs marquent 100 points pour chaque qualification au tour suivant. Les poules comptent pour 1 tour.

Pour tous les Championnats Cantonaux, les joueurs marquent 50 points pour chaque qualification au tour suivant. Les poules comptent pour 1 tour.

Pour les Grand Prix et les Concours labellisés SPT de plus de 60 équipes, les joueurs marquent 50 points pour chaque qualification au tour suivant. Les poules comptent pour 1 tour.

Pour les Grand Prix et les Concours labellisés SPT de moins de 60 équipes, les joueurs marquent 25 points pour chaque qualification au tour suivant. Les poules comptent pour 1 tour.

7. Etablissement des classements

Les points marqués dans les concours seniors A comptent pour le classement seniors A

Les points marqués dans les concours seniors B comptent pour le classement senior B

Les points marqués dans les concours féminin A comptent pour le classement féminin A

Les points marqués dans les concours féminin B comptent pour le classement féminin B

Les points marqués par les féminines ou les vétérans dans les concours seniors A comptent pour le classement seniors A

Les points marqués par les féminines ou les vétérans dans les concours seniors B comptent pour le classement seniors B

Les points marqués par les vétérans dans les concours vétérans A comptent pour le classement seniors A

Les points marqués par les vétérans dans les concours vétérans B comptent pour le classement senior B

Les points marqués par les seniors ou les vétérans dans les concours mixtes A comptent pour le classement senior A

Les points marqués par les seniors ou les vétérans dans les concours mixtes B comptent pour le classement senior B

Les points marqués par les féminines dans les concours mixtes A comptent pour le classement féminin A

Les points marqués par les féminines dans les concours mixtes B comptent pour le classement féminin B

8. Déroulement des finales

Le week-end des finales est organisé par un club ou une Cantonale avec le soutien du Comité du Swiss Pétanque Tour au plus tard à fin août de l'année suivant la comptabilisation des points.

- Les 8 premiers joueurs du classement seniors A choisissent leurs partenaires parmi les joueurs classés dans les 42 suivant les 8 premiers du classement A
- Les 8 premiers joueurs du classement seniors B choisissent leurs partenaires parmi les joueurs classés dans les 42 suivant les 8 premiers du classement B
- Les 8 premières joueuses du classement féminin A choisissent leurs partenaires parmi les joueuses classées dans les 22 suivant les 8 premières du classement A
- Les 8 premières joueuses du classement féminin B choisissent leurs partenaires parmi les joueuses classées dans les 22 suivant les 8 premières du classement B
- La compétition masculine se dispute en triplettes et la compétition féminine en doublettes.

- Les clubs désirant organiser la Grande Finale doivent faire la demande auprès de Swiss Pétanque une année à l'avance.
- Les 8 équipes qualifiées sont réparties en 2 poules de 4. Pour les demi-finales le vainqueur de la poule 1 sera opposé au vainqueur du barrage de la poule 2, le vainqueur de la poule 2 sera opposé au vainqueur du barrage de la poule 1. Les perdants des demi-finales seront classés 3^{ème} ex-aequo.

9. Primes classement A (senior et féminin)

Rang	Primes par joueurs
Finaliste	CHF 500.-
Perdant de la finale	CHF 350.-
½ finaliste	CHF 250.-
¼ de finale	CHF 150.-

10. Primes classement B (senior et féminin)

Rang	Primes par joueurs
Finaliste	CHF 250.-
Perdant de la finale	CHF 200.-
½ finaliste	CHF 150.-
¼ de finale	CHF 100.-

11. Financement

Les clubs inscriront leur concours labellisé Swiss Pétanque Tour qui figurera dans le calendrier national officiel. Ils paieront un émolument afin de financer en partie SPT.

- CHF 50.- pour un Concours de moins de 60 équipes
- CHF 100.- pour un Concours de plus de 60 équipes

Les clubs organisateurs des Championnats Cantonaux ou Suisses paieront également un émolument.

- CHF 100.- par catégorie les Championnats Cantonaux
- CHF 200.- par catégorie les Championnats Suisses

Les Associations Cantonales verseront à Swiss Pétanque Tour CHF 2.- par licencié.

Swiss Pétanque Tour participera financièrement et activement à la Grande Finale, pour soutenir les organisateurs.

Etabli le 1^{er} février 2022

Swiss Pétanque

Président

Jean-Denis Willemin



Responsable technique

Jean-Marie Arlettaz

